ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et accessoires, etc., d'un magasin de mercerie, caisse enregistreuse, coffre-fort en fer, etc.

Society of Daughters of Charity of St. Vincent de Paul vs. Henry B. Anser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,771 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans le local ci-après désigné, le LUNDI, 22 décembre 1913, à 2 heures de l'après-midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Dans le local, No. 2048 rue Magazine, l'entier contenu, stock et meubles du magasin de mercerie dans le dit local suivant inventaire enregistré, également vitrines et vitrine d'étalage, coffre-fort en fer, une caisse enregistreuse.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CAGE, BALDWIN & CRABITES,
Avocats pour le demandeur.
déc—12,17,22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif du contenu et des accessoires d'une buvette. Une caisse enregistreuse "National," un piano, des fournitures, les licences de ville et d'Etat pour buvette, pour l'année 1913.. Tout sera offert en bloc.

Southland Realty Co. vs. Charles White.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,755 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par consentement des parties, je procéderai à vendre à l'enchère publique à l'endroit ci-dessous désigné, le SAMEDI, 13 décembre 1913, à 10 h. 30 du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Aux numéros 1301 et 1303 de la rue Bienville, le contenu entier, fourniture, etc., d'une buvette, située aux dits numéros et contenant: un comptoir de bar et derrière de comptoir, des ustensiles de bar, meubles assortis, liqueurs diverses, etc., selon inventaire enregistré; une grande caisse enregistreuse "National," un piano, licence de ville pour l'année 1913 pour $505, une licence d'Etat aussi pour l'année 1913 pour $200. Tout sera offert en bloc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
LEMLE, JONES & MORENO,
Avocats pour le demandeur.
déc—11,12,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans—En vertu et conformément à un ordre de l'honorable Fred J. Grace, greffier du bureau des terres de l'état, daté du 3 décembre 1913, et conformément à la section No. 55 des lois de l'Assemblée Générale de 1912, l'offrirai en vente, et je vendrai aux enchères publiques, à la porte principale de la maison de cour de la Paroisse d'Orléans, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, à la Nouvelle-Orléans, Lne, le SAMEDI, 10 janvier 1914, à 11 heures du matin, au plus haut et dernier enchérisseur, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Thalia, Claiborne, Melpomène et Willow, désigné comme lot No. 7 dans l'Ilet 451; le dit lot 7 mesure 30 pieds 8 pouces de face à la rue Thalia sur une profondeur de 172 pieds.

Conditions de la vente — Comptant; cent dollars au minimum (100.00).

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Approuvé:
FRED J. GRACE, Greffier du Bureau des Terres de l'Etat.
Baton Rouge, Lne, 3 décembre 1913.
dec9 10 27—jan3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif, VENDREDI, le 9 janvier 1914, d'une propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant le numéro municipal 3315 rue Jackson (dans l'Ilet des rues S. Johnson, S. Prieur et Melpomene).

Provident Building and Loan Association vs. Henry Frohlich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,506 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressée par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 9 janvier, 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui en dépendent, ou qui y appartiennent de quelque façon, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré 433, borné par les rues Jackson, Sud Johnson, Melpomène et Sud Prieur, désigné par les lettres C et D sur un plan fait par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté le 30 janvier 1905, une copie duquel est annexée à un acte de vente, passé devant J. G. Eustis, notaire de cette ville, le 30 mars 1907, et mesurent chacun (s'adjoignant l'un à l'autre) trente pieds de face à la rue Jackson par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HENRIQUES & LUCHAMP,
Avocats pour la demanderesse.
déc 6 12 19 26—Jan 2 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif, VENDREDI, le 2 janvier 1914, d'une propriété améliorée de valeur du Second District, portant les numéros municipaux 2425-2427 rue Orléans, entre Rocheblave et Tonti.

Industrial Homestead Association vs. William Surgi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,543 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 2 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No. 7, dans l'Ilet No. 311, borné par les rues Orléans, Ste-Anne, Rocheblave et Tonti. Le dit lot commence à une distance de 88 pieds, 11 pouces et 2 lignes de la rue Rocheblave et mesure 30 pieds de face à la rue Orléans sur 81 pieds, 7 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Tonti, et une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Rocheblave sur 81 pieds, 8 pouces et 2 lignes, comme il est démontré dans un croquis annexé à un acte passé devant A. Doricourt, ancien notaire, le 1er mars 1883.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
nov29—dec5,12,19,26—jan1,2

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, portant le numéro municipal, No. 5721 Tchoupitoulas, entre la rue Arabella et l'avenue Nashville.

Prudential Savings et Homestead Society vs. William Hayes Geagan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,600 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vendre aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 9 de Hurstville, borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation et Arabella et l'avenue Nashville, suivant un plan dressé par Mundeville, architecte, daté du 5 novembre 1841; le dit lot est désigné par le numéro 3 et mesure trente pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de cent vingt deux pieds et cinq pouces, laquelle dite propriété est désignée par le numéro municipal 5721 Tchoupitoulas en la ville de la Nouvelle-Orléans.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
U. MARINONI,
Avocat pour le demandeur.
déc—12,19,26jan—2,9,15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, VENDREDI, le 26 Décembre 1913, d'une propriété améliorée de valeur du Premier District, formant le coin des rues Sud Johnson et Erato, dans l'Ilet des rues Galvez et Thalie.

Frank B. Twomey vs. William Nunn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,282 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, 26 Décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. 12, dans l'Ilet No. 510, borné par les rues Sud Johnson, Galvez, Erato et Thalie, sur un plan dressé par D. E. Seghers et fils, voyers, daté du 30 Septembre 1908, et joint à un acte de vente du Dr. John C. Herbofen à Nathan Cohen et als, passé devant A. D. Danziger, notaire public, le 1er Octobre 1908, lequel lot forme le coin des rues Sud Johnson et Erato, et mesurant 26 pieds 5 pouces de face sur la rue Erato, sur 98 pieds de profondeur et de face sur la rue Sud Johnson, entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
Nov. 21, 28—Dec. 5, 12, 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif, vendredi, 26 décembre 1913, de propriétés améliorées de valeur, dans le Deuxième District, portant les numéros municipaux 1804 et 1806 rue Orléans, entre les rues Roman et Derbigny.

The Title and Mortgage Guarantee Company, Limited, vs. Sofur Ally.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,345—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 26 décembre 1913, à midi, les propriétés ci-dessous décrites à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et avec tous les droits, privilèges, voies, servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet numéro 223, borné par les rues Orléans, Derbigny, Roman et St-Pierre, faisant partie d'un lot de terre désigné comme le lot No. 2, dans l'Ilet No. 56, sur un plan fait par Joseph Pillié, voyer, et déposé dans l'office de D. L. McKay, ancien notaire dans cette ville. Le dit lot mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Orléans par une profondeur de cinquante-sept pieds, deux pouces et huit lignes, borné à l'arrière par l'autre moitié du dit lot No. 2, faisant face à la rue St-Pierre, et les bâtisses sur ce dit lot sont désignées par le numéro 1804 rue Orléans.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE & BUCK,
Avocats pour les demandeurs.
nov22,28—dec5,12,19,25,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, Vendredi, le 26 Décembre 1913, d'une propriété améliorée de valeur du Septième District, portant le numéro 7524 rue Jeannette, dans l'Ilet formé par les rues Lowerline, Poplar et Hillary.

Teutonia Loan and Building Company vs. Mme Rebecca Conscie et son mari, Alexandre Conscie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,836—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 26 Décembre, 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet Numéro 187, borné par les rues Lowerline, Poplar, Hillary et Jeannette, désigné par le No. 11, et mesurant 30 pieds 3 lignes de face rue Jeannette, sur une profondeur égale, entre lignes parallèles, de 150 pieds 8 pouces et 4 lignes, lequel lot commençant à une distance de 120 pieds 1 pouce et 3 lignes du coin des rues Jeannette et Hillary, le tout selon un croquis d'arpentage dressé par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 15 Mars 1900, et joint à un acte de vente de A. T. Terry au Dr. J. N. Roussel, passé devant Bussière Rouen, notaire, le 17 Février 1905.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN ET DART,
Avocats pour le demandeur.
nov21,28—dec5,12,19,25,26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif VENDREDI, 9 janvier 1914, d'une propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant les numéros municipaux 2011-13 rue Magazine, entre les rues St-Andrew et Joséphine.

Annie F. Campbell vs. Leo Campbell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,462 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 9 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1 — Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 144, borné par les rues Magazine, Camp, St-Andrew et Joséphine, désigné par la lettre C sur un plan joint à un acte de vente de A. Hero, Jr., notaire, daté du 3 mai 1878, commençant à une distance soixante-cinq pieds, cinq pouces, quatre lignes du coin de la rue St-Andrew et mesure vingt-et-un pieds, onze pouces de face à la rue Magazine, vingt-et un pieds, sept pouces et quatre lignes de largeur en arrière, sur cent six pieds, six pouces et sept lignes en profondeur.

2 — Un certain lot de terre situé dans le même Ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre B sur le même croquis ci-dessus mentionné, commençant à une distance de quatre-vingt-sept pieds, quatre pouces et quatre lignes du coin de la rue St-Andrew et mesurant vingt-et-un pieds, cinq pouces de face à la rue Magazine, vingt-et-un pieds trois pouces de largeur en arrière, sur cent six pieds, six pouces et sept lignes de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CHARLES F. CLAIBORNE,
Avocat pour la demanderesse.
dec 5 6 12 19 26—Jan 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif VENDREDI, 9 janvier 1914, d'une propriété améliorée de valeur du Premier District, portant le numéro municipal 1118 rue Magazine, entre les rues Robin et Race.

Commonwealth Building and Loan Association vs. Mrs. Alfred Sanchez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,757 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le VENDREDI, 9 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un lot de terre, améliorations, et etc., dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, Ilet borné par les rues Magazine, Robin, Constance et Race, désigné par la lettre C et mesure vingt-sept pieds, huit pouces et trois lignes de face à la rue Magazine, vingt-sept pieds, trois pouces et cinq lignes à l'arrière en largeur, sur une profondeur de cent trente-neuf pieds quatre pouces et quatre lignes sur la ligne de côté le divisant du lot B, et cent trente-neuf pieds sept pouces en profondeur sur la ligne du côté opposé le divisant du lot D.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
U. MARINONI, JR.,
Avocat pour la demanderesse.
déc 5 6 12 19 26—Jan 2 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif Vendredi, 26 décembre 1913, de propriétés améliorées, de valeur, dans le Deuxième District, portant les numéros 2528-2530 rue Ste-Anne, entre les rues Dorgenois et Rocheblave.

Albert L. Stewart vs. Eugène Joseph.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,509 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le VENDREDI, 26 décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui en dépendent ou qui y appartiennent, de quelque façon, situé dans le Second District de cette ville, dans l'Ilet No. 324, borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Rocheblave et Dorgenois. Le dit lot mesurant trente-cinq pieds de face à la rue Ste-Anne, commençant à une distance de deux pieds, à côté du lot adjoignant, dans la direction de la rue Dorgenois, appartenant à Mlle Katherine Wichterich, sur une profondeur de cent pieds sur le côté vers la rue Dorgenois, et quatre-vingt-dix-neuf pieds, huit pouces et quatre lignes sur côté de la rue Rocheblave, et a trente-cinq pieds de large à l'arrière.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. J. FORMENTO, TESSIER & TESSIER,
Avocats pour le demandeur.
nov22,23,28—dec5,12,19,26

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le shérif, VENDREDI, le 2 janvier 1914, d'un propriété améliorée de valeur du Premier District, portant le numéro municipal 2652 rue Canal, coin de la rue Broad (Ilet rue Dorgenois et avenue Cleveland).

L. M. Layman vs. Succession de Maurice P. Woulfe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,406 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 2 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain situé et étant dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Gasquet (maintenant Cleveland), Canal, Broad et Dorgenois, désigné par le No. 1 sur un plan par Reizenstein, daté du 9 mai 1879, déposé au bureau de Théodore Guyol, ancien notaire dans cette ville de la Nouvelle-Orléans, comme plan O, lequel dit lot de terre mesure 30 pieds de face à la rue Canal sur 136 pieds, 3 pouces et 3 lignes de profondeur et de face à la rue Broad, et formant le coin de ces deux rues, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent de quelque façon.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
TITCHE & ROGERS,
Avocats pour le demandeur.
nov29,30—dec5,12,19,26—jan1,2

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de la saison présente

Vente de shérif, MARDI, 23 décembre 1913, à 10:30 du matin

Du contenu entier du magasin de meubles connu comme

CASA BLANCA,

No. 707 rue Camp,

Consistant en une quantité immense de meubles neufs, ameublement de salon, de salle à manger, de chambre à coucher, et de cuisine, meubles de bureau bibliothèque et vestibule, lits en cuivre, et en fer, meubles en osier, tapis passage, tapis moquette, nattes, etc.

Ornements, fourneau de cuisine, coffre-fort en fer, machine à écrire,

et un grand nombre d'autres articles divers, etc., dans l'affaire de

H. H. & W. W. THOMAS vs. J. CREIGHTON MATTHEWS.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,018 — En vertu d'un ordre de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, le MARDI, 23 décembre 1913, à 10:30 du matin, de la propriété suivante décrite à savoir:

Dans le local, No. 707 rue Camp, le contenu entier de meubles et autres propriété mobilieres, divers, contenu dans le dit local suivant inventaire enregistré.

Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. McL. FAYSSOUX,
Avocat pour le demandeur.
déc—12,17,23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un carré de terre de valeur dans le Sixième District, borné par les rues Burk ou Burthe et Hodge, avenue Nashville et la ligne de Bloomingdale, avec les bâtisses et améliorations, etc.

Emanuel L. Weil vs. P. J. Fleitrich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,535 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un Ilet de terre situé dans le Sixième District, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme Hurstville, désigné comme Ilet No. 101, compris entre les rues Burthe ou Burk, Hodge et la ligne de Bloomingdale.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOS. LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour le demandeur.
déc—12,19,26jan—2,9,14,15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et de valeur du Sixième District, portant le numéro municipal 4630 rue Clara, entre les rues Cadix et Valence.

Aaron Steeg, Salvador Bennett et E. Vidrine, Liquidateurs, Etc., vs. Alfred Whithe, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,759 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Frederick Middleton, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir: Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages et dépendences qui y appartiennent ou en dépendant de quelques façon, situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet No. 643, autrefois Ilet No. 117 West Boulignì, borné par les rues Clara, Magnolia (autrefois Arcadia), Cadix et Valence; le dit lot commence à une distance de cent vingt pieds du coin de la rue Clara et Valence, et mesure trente pieds de face à la rue Clara, sur cent vingt pieds de profondeur suivant un croquis annexé à un acte d'agrément de vente entre Peter Kiser et Alfred White, passé devant W. R. Ker, notaire, le 30 juillet 1901.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WM. H. PASCOE,
Avocat pour le demandeur.
déc—12,19,26jan—2,9,14,15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, VENDREDI, le 2 janvier 1914, d'une propriété améliorée de valeur dans le Cinquième District, portant le numéro municipal 1311 rue Teche, dans l'Ilet Lamarque, Nunez et Socrate.

Oliver Dorsey vs. Manville Green et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,462 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 2 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet No. 219, borné par les rues Teche (autrefois Monroe), Lamarque (autrefois Lapeyrouse), Nunez (autrefois Franklin) et Socrates, désigné comme lot No. 4 du dit Ilet. Le dit lot mesure 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Teche, la même largeur en arrière, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
JOHN E. FLEURY, Avocat pour le demandeur.
nov30—dec6,12,19,26—jan1,2

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES.

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2.25-3 Mois | $0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$12.15-Un An | $6.10-6 Mois | $3.05-3 Mois | $1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$3. - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 M

LE CANADA ET L'ETRANGER

$4.00 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.35 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express